

## Compte-Rendu CFDT-VNF du CT Unique de proximité du 29 juin 2021

Présents pour **la CFDT-VNF** : Valérie BELS, Pascal SIMON, Patrick THOMAS, Emmanuel TACHET, Pascal DEBRIERE et pour la première fois en remplacement de Gabriel HESS : Stéphanie MARTIN.

Excusé pour **la CFDT-VNF** Stéphane CLAUDE

Sous la présidence du directeur adjoint Antoine VOGRIG.

Les Autres OS.

Avant-propos du DT adj. Ce CT comprend beaucoup d'informations sur les réorganisations et en octobre le projet de transformation sera présenté pour avis.

Le DT Adj : excuse l'absence de Pascal GAUTIER. Sur le départ de notre directeur, il salue son travail, la mobilité fait partie de la vie d'un fonctionnaire...

Il nous rappelle que nouvelle directrice prendra ses fonctions le 1 septembre 2021 (Sophie Charlotte VALENTIN)

Désigné Sec. Adj. :FO

Pas de PV des derniers CTUp : ce sera pour le prochain CTUP de septembre.

Déclaration des OS : pour **la CFDT-VNF** : en pièce jointe

Propos des OS :

Critique des documents envoyés pour ce CT avec des plannings à trous qui ne représentent pas la photographie des personnels, désorganisation, PC petit gabarit sans effectif, allusion à la crise de la plénière UTI MA : comment ne pas péter un câble...

Contre le COP validé en mars 2021 entérine la séparation du petit gabarit et du grand gabarit...

Réponse du DT adj.

Sur les ports lorrains, Il faut prendre avec prudence les commentaires de la presse, le travail entrepris par VNF a été de grande qualité. Le travail de P. Gautier envers les collectivités portera ses fruits. Le collectif de la DT NE continuera dans cette orientation.

Il met en évidence nos organigrammes qui date de 2012, il reconnaît qu'il y a des transitions qui sont difficiles, il comprend que des personnes se battent pour la voie d'eau, mais il ne veut pas de conséquence sur les personnes, il y attache une grande importance. Le DG avait mis un moratoire sur CDD, finalement la pression de notre DT sur la DG a payé, finalement avec un peu de retard il y aura des recrutements.

Il revient sur les PCC, il met en évidence deux futur PCC ultra moderne, il rappelle un concessionnaire autoroutier (APRR) qui lui dirige son réseau sur un PC unique. Il se rappelle quand il est arrivé chez VNF, il fut étonné sur le poids de l'histoire que notre service avait, par exemple par des photos.

Il nous parle d'avenir dans le cadre du COP, de l'intérêt des collectivités locales, de la gestion hydraulique, du développement de la voie d'eau avec les 9 ports lorrain, il ne sait pas sûr qu'elle forme aura cette nouvelle organisation.

Il porte attention sur les risques psychosociaux.

Il informe qu'il aura une revoyure de ce COP début 2023 comme il était prévu, pour le moment il ne connaît pas vraiment la tournure que cela prendra.

**La CFDT-VNF** rappelle le problème des algues dans nos canaux, c'est dramatique ! nous avons une organisation avec des pertes de compétences.

Le DA reconnaît que l'état de notre réseau n'est pas au meilleur de sa forme, il revient sur les plantes invasives, et demande l'intervention du responsable de L'AEME nous reconnaissons que nous ne savons pas comment les traiter, on effectue plusieurs solutions avant de prendre une décision dans nos futurs achats, c'est un sujet national et une enquête parlementaire est en cours.

En 2019 : 140 000 €

En 2020 : 380 000 €

En 2021 : 500 000 €, et une rallonge de + 250 000 €

Lors du dernier CHSCT où le SG n'a pas reconnu notre intervention sur l'obligation de passer en CT les modifications de l'organisation du travail pour le faucardage sur le CCB. **La CFDT-VNF** revient sur la disposition sur l'organisation du travail pendant les périodes de chômage qui avait été présentée en CLHSCT le 16/05/18 en et CT le 08/06/18, auprès du D. adj., Annexe n°6 du règlement intérieur : comme quoi l'avis du CT est bien requis... La SG se reporte sur des consignes de la DRH de VNF...

Nous rappelons qu'en UTI nous bricolons pour tenir les postes vacants des administratifs et techniques pour assurer nos tâches et missions. Ce n'est pas professionnel ! Sur les effectifs nous laissons pourrir la situation dans l'attente de départ à la retraite de l'exploitation classée en surnombre sur certains secteurs qui se réduira sur le terrain en suivant les effets de bord du COP.

#### 1. Bilan du Plan de formation pour avis

Présenté par la responsable de la cellule formation qui rappelle un fort investissement, voir le compte rendu de **la CFDT-VNF** du 15 mars 2021 qui traite de ce sujet.

Le DA porte attention sur E-learning, il trouve que ça fait partie de notre avenir, il rappelle le rôle des managers.

**La CFDT-VNF** lui fait remarqué lors de CLF du 15 mars 2021 nous avons de grosses ambitions, soyons plus réalistes, sachant que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne, nous lui rappelons son début d'intervention lors de ce CT sur les risques psychosociaux.

Les jours dispensés aux stagiaires sont un indicateur pour l'intéressement. Bien que 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Il a fallu renégocier lors de la NAO cet indicateur pour ne pas léser les salariés sur la prime d'intéressement.

Avis du CT : Tous pour

#### 2. Création d'un service administratif et financier et d'un service facturier.

Interventions de **la CFDT-VNF** : On s'éloigne un peu des résultats des groupes de travail. Les gestionnaires de crédits n'intègrent plus le SAF comme il avait été décidé en GT. **La CFDT-VNF** souligne qu'il faudra faire bien attention d'harmoniser les pratiques entre le SG et l'AEME pour la distribution des crédits aux UTIs.

L'adjoite à l'agent comptable est la responsable des dépenses et partira en retraite en décembre 2022 (et non juillet 2022 date erronée). Il ne peut y avoir de trop grosses modifications de ses missions avant son départ en retraite sans concertation. Toute réorganisation doit tenir compte des personnels en postes, en respectant les missions affectées, ceci dans le respect des accords de la convention collective pour les salariés de VNF.

Une chose est certaine : le poste d'adjoite à l'agent comptable de VNF disparaîtra au 01/07/2022.

Avis du CT : Abst. de toutes les OS.

#### 3. Conduite du projet transformation modernisation DTNE (Présentation par Christophe Fréhaut)

Sans commentaire

#### 4. Transformation-modernisation du service.

Principes et organisation de l'exploitation :

- Des secteurs sur le petit gabarit d'environ 40 km avec un chef d'équipe et 3 agents.
- Pour les équipes IDEE un linéaire d'environ 80 Km
- La haute saison serait de 7 mois et la basse saison de 5 mois

Pour les équipes IDEE du CCB : Les horaires seront du lundi au samedi 8h00 à 15h42 (19 RTT et 25 CP) les autres équipes IDEE garde leurs horaires de travail.

Les astreintes fractionnées sur le CCB seraient supprimées.

Pour le grand gabarit en attendant la mise en place des PC et pour suppléer au manque de personnel la direction prévoit l'embauche de personnels non titulaires.

Ceci sur la base de 6 embauches par an avec des contrats de 24 mois.

Ces personnels pourraient effectuer des astreintes et des HS.

Présentation sur les 10 ans à venir... (déjà 2 ans de passés !)

- 2022 : adaptation des organisations des UTI Petit Gabarit sur le fonctionnement de l'UTI des Vosges
- Au-delà de 2022 : mise en place des PCC, CMI, pôle administratif.

Nombreuses interventions sur les organigrammes où nous ne retrouvons pas les effectifs actuels et les perspectives. Nous souhaiterions retrouver des cases nominatives pour rattacher les agents sur le terrain. Il y a beaucoup de flous pour les personnels et pour le tertiaire.

Certains organigrammes présentent des équipes à plus de 4 agents (de couleur jaune). Ce serait pour intervenir sur des points singuliers en renfort d'équipe. OK pour Réchicourt mais pourquoi ne pas créer une équipe sup. au tunnel de Mauvage ou au bief 13. >> le chef d'UTI aménage avec ses agents en place et les futurs départs...

Sur le CMRE-EN, notre secrétaire l'a découvert lors de l'envoi des pièces jointes du CTUp. Nos collègues à Réchicourt n'ont pas pris connaissance de ce tableau, ils peuvent s'inquiéter de voir une case colorée en orange et il manque un chef d'équipe sur ce poste...

Une OS souhaiterait échanger sur d'autres organigrammes... le DT adj. ne le souhaite pas en évoquant que cela a été présenté à tous les agents lors de réunion d'information plénière en UTI et par secteur.

Le SG continue la présentation en présentant des horaires de service en nette diminution aux agents : 8h00 jour en hiver et 9h00 jour en haute saison et des horaires sur 5 jours pour les nouvelles équipes IDEE sur le CCB.

**La CFDT-VNF** : Nous devrions créer une organisation proche de l'UTI des Vosges alors que nous en sommes loin. Pourquoi baisser les horaires des agents sans connaître l'offre de service.

Le DT adj. ne souhaite pas se projeter sur des horaires d'ouverture à la navigation prévues comme celles de 2018 qui présentaient des risques de fermeture de secteurs... le but est de garantir le niveau de service que l'on peut. Nous ne sommes pas un service d'urgence.

**La CFDT-VNF** : Nous ne souhaitons pas d'uniformité des horaires de service. Dans chaque DT il y a des horaires de service différents dus aux usages et des trafics, nous ne souhaitons pas uniformiser les horaires sur tout le pays. **La CFDT-VNF** signe tous les jours des protocoles d'accords locaux particuliers qui dérogent aux nationaux quand c'est bénéfique aux personnels.

#### 5. Interconnexion des PCI du petit gabarit, Einville, Golbey et Bar le Duc:

Le Souhait de la DT c'est d'avoir dès la fin de l'année 2021 des bâtiments préfabriqués au PC d'Einville pour accepter les équipements techniques afin de recevoir le transfert des 2 autres PC : Vosges et CMRO en prenant le relais en matinée et en soirée pour l'autre.

Cela obligera les agents de BLD et Golbey de travailler sur un seul rang.

La question de l'auto-remplacement est posée avec un seul PC sur trois qui augmente le risque en cas d'absence d'agent. Le DT adj. reconnaît que la question de la continuité de service est posée!

#### 6. PCI Moselle

La CGT souhaiterait TOUL et non NANCY ou FROUARD >> ce choix avait abandonné en OS/DT (la CGT n'y étant pas). Il faut un PC dans le 54 à Nancy pour faire plaisir au président de VNF surtout en acceptant qu'il n'y ait plus d'UTI à Nancy.

Evoqué aussi par FO le secteur de TOUL avait été écarté du point vu politique par le DT qui souhaitait un PC près de Nancy.

**La CFDT-VNF** prendra le choix entre Toul et Frouard en fonction des projets proposés et l'avis des éclusiers de la Moselle.

- Vote sur Thionville et Koenigsmacker: Pour **CFDT-VNF** et abst. de FO , CGT
- Vote sur Frouard et Toul : Pour **CFDT-VNF**, CGT et abst de FO

#### 7. Dispositif d'accompagnement des agents

Engagement du DRH pour pérenniser le procédé... de l'ICT.

#### 8. Recrutement de CDD sur les écluses...

Dans la perspective de créer la supervision de la Moselle la moitié des éclusiers de VNF seront en retraite à la mise en place du PCC. Si nous ne souhaitons pas imposer de mobilité aux agents la proposition serait de recruter des personnels non titulaires en remplacement des prochains départs.

Une attention particulière sera portée pour les postes clés.

Pour chaque poste libéré la question est posée pour mettre en place un CDD sans verrouiller le système. A chaque mouvement la question sera posée.